

## CHÂTEAUGAY

par Bruno PHALIP

### *Histoire du site et de l'édifice*

Dans le cas de Châteaugay, la seule étude toponymique est trompeuse. En effet, contrairement à ce que l'on peut penser au premier abord, le site n'a été que tardivement le siège d'une châtelainie (1). Aucune caractéristique ne correspond à celles des seigneuries de la première génération. Garnier de Vigoche, premier seigneur connu, apparaît en 1269 et Pons de Vigoche avant 1276. L'existence du lignage est confirmée cette dernière année lorsque Guillaume, damoiseau, et Louis de Vigoche, son frère, rendent un hommage au chapitre cathédral de Clermont. Cette apparition tardive dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle doit nous alerter, d'autant que ses représentants sont damoiseaux et non véritablement chevaliers. Par ailleurs, la seigneurie dépend de Tournœl pour la justice, ce qui limite son indépendance. Enfin, Châteaugay n'est pas le siège d'une paroisse durant le Moyen Âge. Le pôle paroissial est situé à un peu moins de 2 kilomètres à l'est, en contrebas, dans l'actuel hameau de Pompignat. Une église y est connue dès 959 lorsque l'évêque de Clermont, Étienne II, en fait don aux chanoines de Clermont ce qui nous permet de connaître son vocable carolingien caractéristique : Sainte-Croix et Saint-Clément. Pour la seconde fois, nous constatons que les représentants des divers pouvoirs manifestent toute leur autorité sur la seigneurie, dont le territoire se confond avec celui de la paroisse. Ce contrôle épiscopal est affirmé au X<sup>e</sup> siècle et confirmé par des hommages en dépit de droits de justice concédés (usurpés ?) aux Tournœl. Malgré ces derniers empiétements, et les chan-

gements du XIV<sup>e</sup> siècle, la géographie religieuse carolingienne ne sera pas modifiée. La chapelle de Vigoche, dont le vocable est celui de Marie Madeleine, n'est qu'une annexe. Elle n'accédera d'ailleurs au statut paroissial qu'en 1802, au moment de la suppression du centre religieux de Pompignat. Dans ces conditions, entre l'autorité publique du chapitre cathédral et celle — privée — des seigneurs châtelains de Tournœl, l'affirmation d'un lignage indépendant était difficile. Aussi faut-il voir dans le siège de la seigneurie de Vigoche une maison-forte et non un véritable château.

S'il ne reste évidemment plus rien de ce premier établissement fortifié, nous sommes mieux documentés sur celui du bas Moyen Âge. En 1369, le fief passe à une seconde famille : Pierre de Giac rend un hommage au duc de Bourbon, en 1369, pour son château et terre de Vigoche. Autant la famille de Vigoche a pu se caractériser par sa discrétion, autant celle de Giac recherche l'éclat. Tous ses membres évoluent dans le milieu royal ou princier et tiennent des charges de chambellans, échansons, chanceliers, ou baillis. En 1379, première étape d'une émancipation souhaitée, Pierre de Giac obtient la haute justice sur trois localités et se rend indépendant des Tournœl. En 1381, il fait construire l'actuel château et parachève son œuvre en faisant changer le nom de Vigoche en celui de Châteaugay. Afin de conforter l'affirmation de sa réussite, la famille de Giac s'emploie à créer les conditions du développement du hameau au détriment de Pompignat (un marché est établi en 1384). Un mariage, contracté en 1480 entre Louise de Giac et Jacques de Laqueuille, va mettre fin à la présence de cette

(1) Châteaugay, chef-lieu de commune, canton et arrondissement de Riom dans le Puy-de-Dôme. Outre les dossiers déposés à la D.R.A.C. Auvergne, Service de Documentation et Service des interventions au titre des Monuments historiques, voir : E. Mallay, *Mémoire sur les constructions civiles, militaires et religieuses de la partie de la province d'Auvergne limitée au Département du Puy-de-Dôme*, Clermont, 1862, Ms. BMIU Clermont. Remacle, *Dictionnaire des fiefs de la Basse-Auvergne*, 1841-1842, col. 434-435. A. Cailleux, C. Nodier, J. Taylor, *Voyages pittoresques dans l'ancienne France, l'Auvergne*, Paris, 1829-1833, pl. 19. M. de Vissac, *Chronique du pays d'Auvergne, Châteaugay et ses seigneurs, Giac et Laqueuille*, Riom, 1880. E. Everat, *Histoire abrégée de la ville de Riom*, Riom, 1924, p. 49-138. G. Fournier, *Le peuplement rural en Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, 1962, p. 612-613, notes 2 et 3 et *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV<sup>e</sup> siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Genève, 1973, p. 91-92.

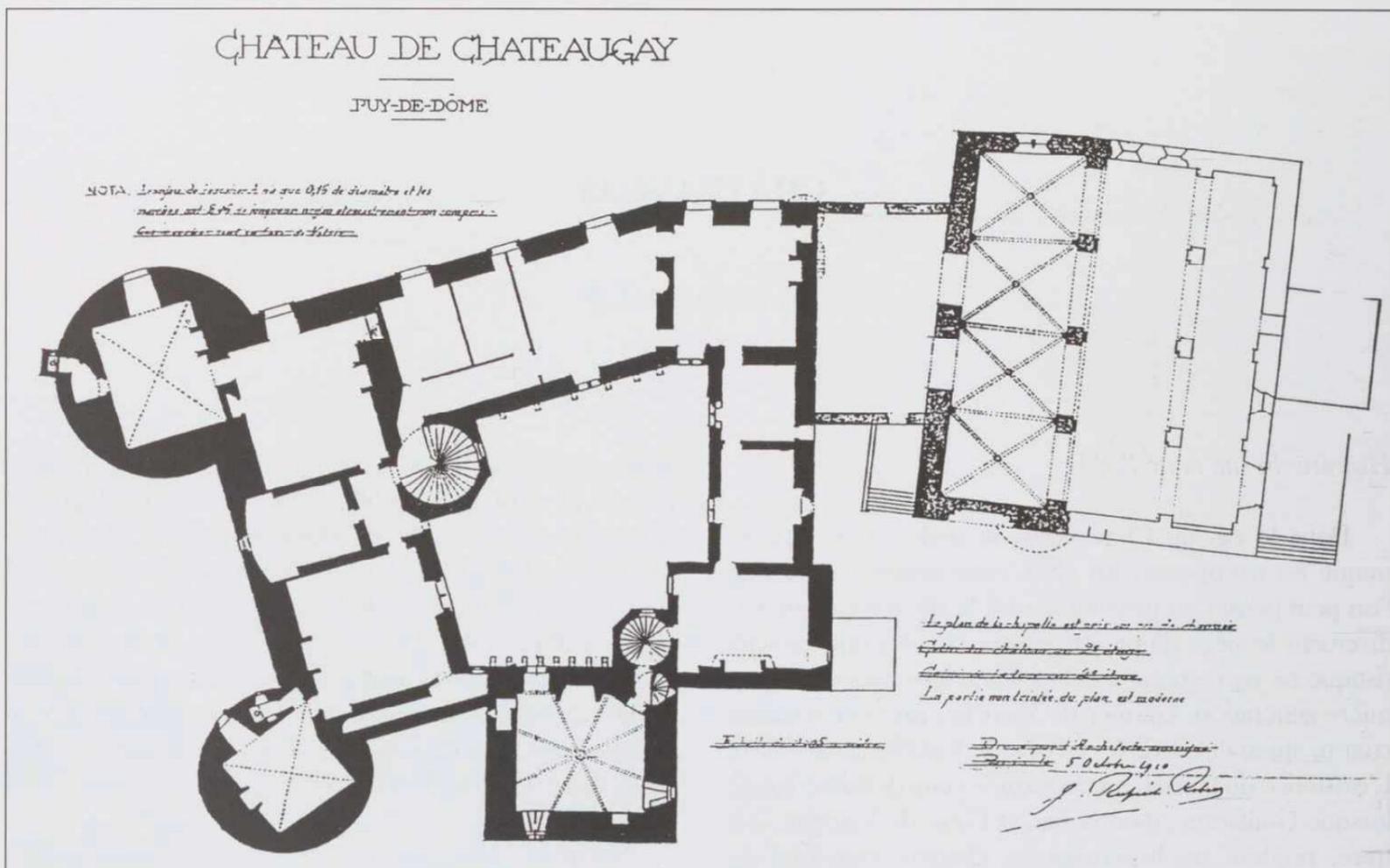


FIG. 1. — Chateaugay, plan de Ruprich-Robert. En noir sur le plan, le château des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.  
En grisé, partie ancienne de la chapelle castrale (XIV<sup>e</sup> siècle).  
En blanc, parties modernes très restaurées.

famille à Chateaugay. Transformé puis vendu comme bien national à la Révolution, le château sera finalement protégé comme monument historique, après avoir failli être rasé en 1829 sur proposition du conseil général du Puy-de-Dôme. Actuellement, il fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la commune, qui s'est traduite notamment par une restauration progressive du couvert très dégradé.

#### Description du monument

Le château est situé à 500 mètres d'altitude en rebord du plateau de Lachaud. La fortification domine Pompignat et la plaine de Saint-Beauzire (entre 330 et 320 m). Elle offre à l'étude des dispositions remarquables de simplicité : un château central et une basse-cour avec sa chapelle castrale. Le château est composé d'une enceinte quadrangulaire flanquée au nord par deux tours circulaires, et à l'ouest par une haute tour quadrangulaire

(fig. 1). Cette dernière est quasiment l'unique témoin des constructions de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. On peut néanmoins considérer que l'actuelle enceinte quadrangulaire respecte le tracé primitif.

*La grosse tour de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.* La tour quadrangulaire possède un plan carré dont la base est constituée d'un épais glacis (plus de trois mètres) pour des murs atteignant deux mètres à partir du second niveau. Fait remarquable, les cinq niveaux sont voûtés et couronnés par une terrasse dallée. Seul le niveau de cellier est voûté d'arêtes. Les trois suivants sont munis d'ogives pour une voûte quadripartite, et le dernier possède une voûte octopartite. Dans son premier état, les étages sont desservis par un escalier à vis inséré dans l'épaisseur de la muraille dans l'angle sud-est. Les quatre angles sont profondément chaînés de pierres en moyen appareil régulier de lave (2). En revanche, tous les parements sont construits en petit appareil irrégulier sans aucun litage, ce qui est parfaitement classique à cette époque. Vers l'extérieur, les murs

(2) Les pierres de parement sont toutes cassées au marteau tandis que les pierres des chaînages montrent des traces de taille obliques dues au marteau-taillant. Quelques marques de tâcherons sont également visibles.



Cl. B. Phalip.

FIG. 2. — Châteaugay. Le donjon quadrangulaire et son couronnement de mâchicoulis.

sont presque aveugles. Une fente d'éclairage s'ouvre dans le glacis et deux petites baies rectangulaires éclairent chacun des niveaux supérieurs. Vers la cour, l'éclairage est moins parcimonieux, avec une baie à croisée au second niveau et une baie à meneau horizontal au cinquième niveau. Presque toutes les baies sont munies de coussièges doubles. Par ailleurs, les trois niveaux supérieurs sont munis de latrines en encorbellement donnant sur le sommet du mur d'enceinte nord. Cette disposition souligne l'existence de remaniements qui ont affecté la moitié nord du château central. Peut-être restaurée au XV<sup>e</sup> siècle, la terrasse est bordée d'un parapet crénelé à larmier et mâchicoulis à arcs dont les corbeaux sont à triple ou quadruple ressauts (quart-de-rond et liseré) (fig. 2). L'évacuation de l'eau de pluie se faisait par de longues gargouilles ornées de monstres grimaçants, comme il s'en trouve dans l'architecture religieuse. Tout le décor intérieur des piédroits, des manteaux de cheminées armoriés et des clefs de voûtes, comme la modénature des nervures, se trouve en cohérence pour signaler un édifice de l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ou des toutes premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Derniers aménagements, contre la face est s'adosse un escalier à pans ainsi qu'une galerie encorbelée, dont ne subsistent que des traces (3).

*Campagne du XV<sup>e</sup> siècle.* Toutefois, de profondes

modifications intervinrent dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, du fait de la présence de la famille de Laqueuille (4). La moitié nord du château fut reconstruite afin de donner plus de place aux logis. Deux grosses tours circulaires furent bâties et placées dans les angles pour assurer un flanquement, grâce à des canonnières à embrasures horizontales. Cet appareil martial est compatible avec un programme résidentiel, puisque de vastes salles furent aménagées à chaque niveau de ces tours, dotées de voûtes quadripartites, de larges baies, de latrines en encorbellement ou dans l'épaisseur du mur et de profondes cheminées. Cet agencement complète les dispositions d'un vaste logis très remanié, qui s'élève au revers de la courtine nord ; il comprend deux niveaux de cave, aménagés contre la roche faillée, et trois niveaux habitables. Parmi les éléments conservés, une seconde tourelle d'escalier à pans fait la liaison entre ce logis nord et celui de l'est, qui fut encore plus remanié aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Contrairement au premier escalier, celui-ci est entièrement bâti en pierres de moyen appareil régulier (5). De la même manière, son décor trahit un changement : bases prismatiques à modénature complexe, arc déprimé, tympan armorié surmonté d'un heaume (armes des Laqueuille et de collatéraux), choux frisés en moulure d'archivolte, fleuron et pinacle. Le mur sud de ce logis présente un décor architectural en cohérence avec cet escalier, doté de baies à croisée de pierre et de modénatures complexes. Qui plus est, le XVI<sup>e</sup> siècle est venu ajouter sa touche en complétant les aménagements par un édicule à décor de cuirs, par l'ouverture de baies, ou encore en remaniant les parties supérieures. Parmi ces aménagements, il faut citer la probable réfection de cheminées et celle des toitures (6).

*Une charpente du XVI<sup>e</sup> siècle.* Sans entrer dans le détail de ces transformations, il faut signaler la présence de murs-pignons à forte pente, et celle d'une charpente du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces éléments sont importants en tant que témoins des évolutions de la couverture des logis seigneuriaux au Moyen Âge. En effet, dès le XV<sup>e</sup> siècle, à Châteaugay, plusieurs logis possèdent des toitures à forte pente (supérieure à 55°) tandis que la majorité d'entre eux sont à pente faible (inférieure à 30°). Nous en avons la

(3) La tour d'escalier possède tous les éléments habituels : bases prismatiques, arc déprimé, modénature simplifiée, moyen appareil régulier en chaînage. Seule la partie supérieure date sans doute de la fin du XV<sup>e</sup> siècle avec sa bretèche à trois corbeaux et arcs en accolade. La galerie encorbelée permettait de desservir le sommet des murs d'enceinte. On notera l'existence de trois corbeaux isolés suggérant la présence d'un auvent.

(4) Famille de Giac : d'or à la bande d'azur accompagnée de 6 merlette de sable en orle ; Laqueuille : de sable à la croix engrêlée ou dentelée d'or.

(5) Les murs internes sont construits en petit appareil irrégulier recouvert d'un crépi. Les tours et des tronçons de courtines sont bâtis en moyen appareil de prismes de basalte avec cales.

(6) Une cheminée était pourvue d'un décor polychrome : chasse au sanglier, piqueurs, veneurs... Elle a été vendue et démontée en 1866. Nous n'entrons pas dans le détail des aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle : cheminées, plafond à décors de plâtre, ouvertures classiques.

preuve grâce à l'*Armorial* de Guillaume de Revel, ainsi que par la souche de deux murs-pignons en partie conservés, avec leurs solins fossilisés (7). Pourtant, comme ce sera le cas au château de Ravel, des modifications affectèrent les volumes extérieurs et intérieurs des toitures. Dans ce même logis est, une nouvelle charpente vint remplacer les dispositions précédentes. En 1999, François Voinchet a pu récupérer les pièces saines (poinçons et entrails) de cette charpente très abîmée. Il s'agissait d'une charpente à trois entrails divisant l'espace en quatre travées : entrail délardé aux arêtes, court poinçon de section octogonale, base moulurée, chapiteau nu. Bien que les bois soient très gercés, la cohésion et le contreventement longitudinal sont obtenus grâce à des sablières simples et à une panne faîtière fixée en tête de poinçon. Les pièces flacheuses de la panne sont simplement aboutées en sifflet. Les arbalétriers sont reçus par des sablières hautes, tandis qu'une partie des pièces de contreventement transversal (jambettes courbes) sont reçues par sablières basses posées sur les extrémités des entrails. Dans la partie supérieure, des aisseliers courbes sont assemblés en panne faîtière. L'essentiel des assemblages se fait à tiers-bois, tandis que les aisseliers et jambettes possèdent aussi un embrèvement avant. L'ensemble (trois arbalétriers entre chaque entrail et un arbalétrier au droit de l'entrail) constituait une charpente visible, comme les décors de poinçon et d'entrail le prouvent, en ajoutant la présence de corbeaux moulurés en soutien d'extrémités d'entrails. En dépit de sa modestie, (entrails de 770 cm et poinçons de 135 cm, pente inférieure à 20°), il faut insister sur l'intérêt de ce morceau, vu la relative rareté de ces charpentes faites pour être vues (8).

*La basse-cour.* Ce premier ensemble est inclus dans une enceinte de basse-cour, au tracé approximativement pentagonal. Il en subsiste actuellement les deux portes à bretèche sur mâchicoulis du XV<sup>e</sup> siècle (des maisons sont appuyées contre le rempart). Ce dernier n'a jamais été protégé par un fossé et le cadastre ancien n'indique aucun tracé susceptible de correspondre à une telle défense. Qui plus est, l'*Armorial* de Guillaume Revel représente le château sans fossé et sans véritable flanquement. Hormis les bretèches des portes, rien ne complète le dispositif. Il s'agit donc d'un simple mur de clôture, restauré au XVI<sup>e</sup> siècle par l'adjonction d'un petit bastion sur la face est. On peut aussi constater la faiblesse de l'appareil défensif : le

crénelage est très incomplet et les flanquements se limitent à une tourelle, trois échauguettes et trois bretèches.

Seule la tour offre donc un appareil militaire réel par sa masse, sa hauteur et ses mâchicoulis. Pourtant, son allure ne trahit aucune « modernité », ce qui est explicable. À la suite de la « crise de la seigneurie » au XIV<sup>e</sup> siècle, des seigneurs tentèrent de renforcer les droits seigneuriaux. De plus, pour les tenants de maisons-fortes, cette « reconstruction de la seigneurie » fut l'occasion de s'insérer dans les hautes couches de la société, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Cela suppose aussi de trouver une architecture correspondant à ces ambitions. La solution la plus couran-



Cl. B. Phalip.

FIG. 3. — Châteaugay. Chapelle castrale fortifiée au XVI<sup>e</sup> siècle. L'échauguette à embrasures de tir.

(7) L'*Armorial* montre Châteaugay avant les transformations de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Les crénelages des murs masquent les toitures sauf une. Il faut en déduire qu'il existe des toitures à pente faible. En revanche, le logis nord-est montre un pignon à pente aiguë. Ce dernier mur-pignon est encore visible à la rencontre entre le grand logis nord et celui de l'est. Le second mur-pignon sert de refend interne au grand logis nord.

(8) Cette rareté est relative, dans la mesure où les études manquent encore en Massif Central. Sur cette question, un dossier est déposé dans les D.R.A.C. Auvergne et Rhône-Alpes : B. Phalip, *Charpentes et couvertures en Massif Central au Moyen Âge*, Clermont, 250 p., 1998.

te consistera à reprendre l'ancien schéma de la tour du XII<sup>e</sup> siècle en la modernisant. Cette formule « romanisante » se trouve dans le Massif Central à Polignac (43), Polminhac (15), Pleaux (15), Merle (19), Champeix (63) ou Aubière (63), et touche les anciens lignages, comme les plus récents.

*L'église.* Afin de s'affirmer, la petite aristocratie souhaitait également contrôler la paroisse. Néanmoins, son démembrement étant rarement effectif, les Giac se contentèrent de restaurer la chapelle castrale, qui resta une succursale de l'église de Pompignat. L'étude de l'église de Châteaugay est décevante tant l'édifice a été remanié. Située dans la partie sud de la basse-cour, la chapelle est orientée. Son architecture témoigne aussi de transformations à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et il n'existe plus aucun vestige d'un édifice antérieur, même si la partie nord est incontestablement la plus ancienne. Dans le bas-côté nord, on peut reconnaître les dispositions d'une nef unique à chevet plat, et de quatre travées voûtées sur croisées d'ogive (clefs à écu et quadrilobe, retombées sans chapiteau, baie en axe à deux lancettes trilobées et rose quadrilobée aux écoinçons évidés). Le sol a été abaissé

pour le faire correspondre à celui des deux vaisseaux ajoutés au sud de l'ancienne nef, devenue collatéral. Malgré la reconstruction du vaisseau central et du collatéral sud entre 1826 et 1830 — le clocher datant de 1844 —, quelques détails peuvent encore être interprétés. Les deux baies axiales sont simplement ornées d'une large gorge à chanfrein externe sans aucun remplage, ce qui va dans le sens d'un agrandissement à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle, coïncidant avec les travaux du château. Le portail actuellement condamné confirme une époque basse de réfection : il a un tracé en plein cintre, ainsi que des piédroits et archivoltés sans chapiteau, à la modénature prismatique identique. Tout comme l'architecture de la tour quadrangulaire, ce portail trahit la tentation permanente d'adopter une architecture « romanisante » grâce au plein cintre, au détriment de l'arc brisé. Enfin, de la fortification de l'église au XVI<sup>e</sup> siècle subsiste une échauguette, ajoutée pour défendre la façade. Elle est établie en encorbellement et son mur est percé de cinq embrasures adaptées au mousquet, mais aussi d'une embrasure au tracé ovale bordée de cuirs (fig. 3).